Français

Première approche

Apprentissage en cours

Consolidation et notion acquise

HVC : Heure vie collective (collège)

AP : Aide personnalisée (collège)

Langage oral

Connaissances et compétences associées	Avant	CM1	CM2	6ème	Après
Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu					
Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets.					
Maintien d'une attention orientée en fonction du but.					
Identification et mémorisation des informations importantes, enchaînements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites.					
Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation …), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu.					
Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre.					
Vigilance critique par rapport au langage écouté.					
Parler en prenant en compte son auditoire **> Pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ;** **> Pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ;** **> Pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral.**					
Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques).					

Travail de l'implicite à renforcer sans cesse en fonction des niveaux de difficulté.

	Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.).					
	Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier).					
	Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.				**AP**	**AP**
Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).						
	Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés.					
	Présentation d'une idée, d'un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation…).				**HVC**	
	Mobilisation d'actes langagiers qui engagent celui qui parle.					
	Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation…					
	Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos).					
	Organisation du propos.					
	Construction et mobilisation de moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, enchainements…).					
	Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).					
	Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés.					
	Lexique des enseignements et disciplines.					
Adopter une attitude critique par rapport au langage produit						
	Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation.					
	Prise en compte de critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales.					
	Autocorrection après écoute (reformulations).					

	Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l'écrit.						
	Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations.						

Lecture et compréhension de l'écrit

	Connaissances et compétences associées						
Renforcer la fluidité de la lecture							
	Mémorisation de mots fréquents et irréguliers.						
	Mise en œuvre efficace et rapide du décodage.						Reprise plus spécifique au collège PPRE, AP…
	Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation.						
Comprendre un texte littéraire et l'interpréter							
	Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences).						En fonction de la complexité des textes
	Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts…) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires.						
	Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes.						
	Mise en relation de textes et d'images.						
	Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée).						
	Construction de notions littéraires (fiction/réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire.						

	Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage.						
	Mise en voix d'un texte après préparation.						
Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter							
	Mise en œuvre d'une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites (inférences).						En fonction de la complexité des textes
	Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d'énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.).						
	Mobilisation des connaissances lexicales.						
	Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines.						
	Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d'expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme).						
	Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes.						
	Mise en relation explicite du document lu avec d'autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves.						
	Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents :						
	singulières (exemple, expérience, illustration)						
	ou générales (caractéristiques, propriétés).						
Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome							
	Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.						
	Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer.						
	Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés …						Tout au long du cycle … se poursuit en cycle 4
	Recours spontané à la lecture pour les besoins de l'apprentissage ou les besoins personnels.						

	Autonomie dans le choix d'un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses gouts et ses besoins.						

Écriture

Connaissances et compétences associées							
Écrire à la main de manière fluide et efficace							
	Automatisation des gestes de l'écriture cursive.						Jusqu'au CM priorité à la vigilance sur l'écriture, majuscule et gestion de l'espace de la feuille
	Entraînement à la copie pour développer rapidité et efficacité.						
Écrire avec un clavier rapidement et efficacement							
	Apprentissage méthodique de l'usage du clavier.						
	Entrainement à l'écriture sur ordinateur.			AP			
Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre							
	Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister.						Fiche de lecture en CM
	Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés.						
	Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter.						
Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture							
	Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d'écrits à produire.						
	Construction d'une posture d'auteur.						
	Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchainer avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles.						
	Pratique du « brouillon » ou d'écrits de travail.						
	Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours…).						

	Mobilisation des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe.	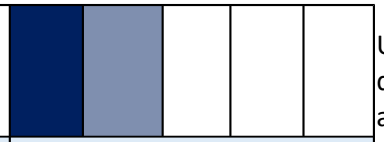	Utilisation du dictionnaire maitrisée avant la sixième
Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte			
	Conception de l'écriture comme un processus inscrit dans la durée.		Faire apparaître les différents jets et les phases de réécriture
	Mise à distance de son texte pour l'évaluer.		
	Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture.		
	Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates.		
Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser			
	En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements.		
	En lien avec la lecture et l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens).		
	Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits.		
	En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut du sujet.		
	Mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et capacité à vérifier l'orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe.		

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Connaissances et compétences associées

Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit						
	Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés.					
	Variation et marques morphologiques à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).					
Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots						
	Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l'écriture).					
	Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical).					
	Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques).					
	Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales.					
Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe						
	Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites.					
	Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom.					
	Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal.					
	Accord du verbe avec son sujet, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet).					
	Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités.					
Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier						
	Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures).					
	Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal.					
	Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés.					
	Mémorisation des verbes fréquents (être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir) et des verbes dont l'infinitif est en -er à l'imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l'impératif et aux 3èmes personnes du passé simple.					

	Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.).						Evoqué seulement en CM
Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe							
	Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs.						
	Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) ; le prédicat de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée).						A finaliser en 6ème
	Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes.						

Culture littéraire et artistique

Tableau de répartition existant dans les programmes